

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 30/10/2024 Date d'affichage : 31/10/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

Absents excusés :

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc
Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°137- 2024

Spectacle de fin d'année : organisation

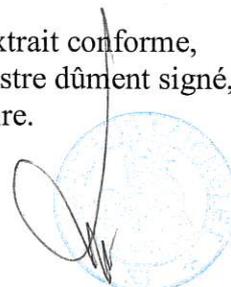
Madame Stéphanie GARNIER, 3ème adjointe, présente le travail effectué pour les animations de fin d'année. Ce spectacle aura lieu le Samedi 14 Décembre 2024 à 20H00 à l'église, organisé par « 2'moiselles ».

Le coût total de la prestation est de 900 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** cette animation pour un montant de 900 € et de l'imputer à l'article 623 « Publicité, publications, relations publiques »
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le